

› Éboueur, équipier de collecte,

rippeur



Collecte – Transport – Manutention

Ouvrier de la convention collective des activités du déchet

› Les activités

- Réaliser des tournées journalières sur un secteur donné, pour collecter, à l'aide d'un camion benne, les déchets ménagers entreposés dans des containers prévus à cet effet.
- S'assurer du bon fonctionnement des équipements et des matériels confiés.

› Les connaissances de base

- Identification, et différenciation des matériaux collectés.
- Connaissance de la réglementation et des consignes de sécurité.
- Pratique de la zone géographique et de ses acteurs.
- Renseignement des usagers sur les caractéristiques globales de la collecte.

› Les comportements attendus

- Sérieux et régularité.
- Rapidité de décision.
- Courtoisie à l'égard des riverains et automobilistes.
- Habitude du travail à l'extérieur et résistance physique.
- Capacité d'adaptation/de réponse à des conditions de travail difficiles (nuisances olfactives, dangerosité du trafic, insécurité dans certaines zones géographiques...).

› Les savoir-faire

- Collecter les déchets ménagers.
- Réaliser des interventions particulières (collecte de déchets ménagers dits encombrants, nettoyage des marchés, « dégraissage »...).
- Informer les usagers sur la collecte sélective, sur les différents matériaux collectés.

› Les débouchés

En qualité de fonctionnaire territorial, le recrutement s'effectue par le Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT) par voie de concours (interne/externe) catégorie B et/ou C.

Ce métier connaît des influences « contradictoires » : si la collecte sélective et la diversification des matières collectées est un levier de développement, certains facteurs

comme la rationalisation des circuits de collecte, le développement de l'intercommunalité, la mécanisation des bennes, la « privatisation » progressive du secteur ont tendance à freiner les débouchés.

› La rémunération

À partir de 1 000 € net par mois.

› Pour en savoir plus

- Agence régionale de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME)
Délégation nationale : 27 rue Louis-Vicat - 75737 Paris Cedex 15
Tél. : 01 47 65 20 00 - Fax : 01 46 45 52 36 - <http://www.ademe.fr>
- Services techniques des municipalités ou sociétés de collecte des déchets

› Pour aller plus loin dans son projet

- Annuaire des CIO (Centres d'Information et d'Orientation) :
<http://www.education.gouv.fr/orient/listcio.htm>
- Annuaire des SCUIO (Services et Centres Universitaires d'Information et d'Orientation) :
http://www.onisep.fr/national/ou_informer/html/cio_paio_ml_scuio/minihome.htm

Les missions

L'éboueur est l'opérateur de base de la collecte des déchets ménagers, qu'elle soit classique ou sélective.

Le niveau de formation

- CAP « Agent de gestion des déchets et Propreté Urbaine ».
- BAC Pro « Hygiène et Environnement ».

Les employeurs

- Sociétés privées de services (par délégation de service public).
- Collectivités locales (pour la gestion des déchets en régie).

Les plus values environnementales

Participation à l'assainissement et à l'amélioration du cadre de vie.

Étude commandée par le réseau régional
Tee Rhône-Alpes

<http://www.reseau-tee.net/rhone.html>
au bureau d'étude ADAGE environnement